YQUELON INFOS

N°67 DÉCEMBRE 2021

SOMMAIRE

LE MOT DU MAIRE 3
QUIZ 4
AFFAIRES SCOLAIRES 5
TRAVAUX ET URBANISME 8
CADRE DE VIE ET ENVIRONNEMENT 12
VIE SOCIALE 14
VIE ASSOCIATIVE 16
VIE COMMUNALE 21
INTERCOMMUNALITÉ 24
RÉCRÉATION 26
YQUELON PRATIQUE 27

Directeur de la publication : Stéphane SORRE - Directeur de la rédaction : Philippe PICHARD - Rédaction : Commission communication

Conception graphique : EP Graphisme
www.elisepichard.fr
contact@elisepichard.fr

Photographies :
Mairie d'Yquelon

Imprimerie LECUIROT
Gavray (50)
02 33 61 75 35

Tous droits réservés à la Mairie d'Yquelon

LE MOT DU MAIRE

Bonjour à tous,

Mon souhait aurait vraiment été de pouvoir débuter ces quelques lignes par une invitation à vous tous, habitants d'Yquelon, chefs d'entreprises, responsables d'associations, élus ou tout simplement parents, voisins, amis qui appréciez notre commune.
Malheureusement, cette 5ème vague COVID connaît un pic qui nous contraint, par précaution et pour notre sécurité, au report de ces moments festifs qui doivent caractériser les échanges de vœux pour une nouvelle année.
La traditionnelle cérémonie des vœux n'aura donc pas lieu en janvier 2022 mais l'engagement est pris de vous convier, dès que les conditions sanitaires le permettront, à un temps d'échanges et de convivialité réunissant habitants, personnels et élus municipaux.

Si l'équipe municipale élue en mars 2020 doit composer avec les contraintes que nous vivons tous, elle n'a pas ménagé pour autant ses efforts. Ce magazine est là pour vous rappeler les réalisations marquantes et évoquer les projets en cours. J'espère qu'au fil de ces pages, vous y découvrirez une activité municipale tournée vers la qualité de vie à Yquelon, les équipements et services nécessaires aux besoins de notre population. L'adoption de notre prochain budget, au 1er trimestre 2022, doit être l'occasion de décider de nos investissements prioritaires pour les années à venir et guidera nos actions majeures pour la suite du mandat.
C'est ainsi que la réflexion sur le plan de mobilités a bien avancé avec l'Atelier du Marais et nous prévoyons de vous en présenter les objectifs à l'occasion d'une réunion publique fixée au 18 janvier prochain.

J'espère que vous trouverez de l'intérêt à parcourir ces pages, écrites à votre intention, par vos élus. Soyez bien convaincus que c'est avec beaucoup d'application que nous souhaitons vous informer et sommes pleinement à votre écoute pour cultiver ce bien-vivre à Yquelon, au cœur de Granville Terre & Mer.

En mon nom et celui de toute l'équipe municipale, je vous souhaite le meilleur pour cette nouvelle année qui s'ouvre. Nos vœux les plus chaleureux vont vers vous tous, vos proches et ceux qui vous sont chers. Que 2022 vous apporte sérénité et bonheur partagé, avec une pensée toute particulière pour les plus vulnérables d'entre nous.

Très bonne année

Stéphane SORRE
Maire d'Yquelon

YQUELON MAIRIE

LE RUISSEAU du Boscq

1. Où prend-il sa source ?
2. Où se jette-t-il ?
3. Quelle est sa longueur ?
4. Combien de communes traverse-t-il ?

2 points par bonne réponse

C'EST BEAU, MAIS C'EST OÙ ?

2 points la bonne réponse

Réponses à la page 26...

BRIGITTE LEBOSSÉ

Le 6 juillet 2021, Brigitte LEBOSSÉ fêtait son départ en retraite entourée de gauche à droite par :
Chantal TABARD adjointe et ancien maire, Stéphane SORRE, maire d'Yquelon, Andrée MARTIN et Jean-Luc TABARD anciens directeurs de l'école, Brigitte DELALANDE et Cécile ÉTIENNE adjointes à Yquelon et Longueville et respectivement présidente et vice-présidente du Syndicat Intercommunal Scolaire (SIS) Longueville-Yquelon, Nathalie SAJAN directrice de l'école Jean Moulin.

L'APE

L'ASSOCIATION DES PARENTS D'ÉLÈVES

C'est quoi ?

L'Association des Parents d'Elèves (APE) de l'école Jean Moulin Longueville-Yquelon est une association composée de parents qui donnent de leur temps bénévolement pour améliorer la vie scolaire des enfants de l'école. Pour qu'aucun élève ne soit écarté pour des raisons financières, l'APE organise des manifestations pour récolter des fonds, pour financer des activités pour tous les élèves de l'école (sorties au cinéma, théâtre, sorties pédagogiques, abonnements à des magazines éducatifs, goûter de Noël et Carnaval, activités sportives, etc.).

C'est qui ?

Tous les parents de l'école sont acteurs de l'APE, mais pour organiser les animations il y a un bureau. L'Assemblée Générale, qui s'est tenue le mercredi 13 octobre 2021, a permis d'élire ce bureau accueillant la même équipe que l'année dernière soit (de gauche à droite sur la photo) :

Elodie MARIE : vice-trésorière
Cindy VAILLANT : trésorière
Amandine BELLESSOR : vice-secrétaire
Alexandra HAVIN : présidente
Noémie AUMONT : vice-présidente
Margaux BUARD : secrétaire

Les animations de l'APE pour 2021-2022

Pour cette année 2021-2022, l'APE propose les animations suivantes :

- La vente de gâches le 12 novembre 2021
- Le calendrier 2022 avec des photos des élèves sur le thème « musique » distribué avant Noël
- Une tombola pour les vacances de février 2022
- La bourse aux jouets, vêtements enfants et puériculture le dimanche 13 mars 2022 à la salle de convivialité
- La vente de pizza le vendredi 8 avril 2022
- Un spectacle de musique le vendredi 24 juin 2022

« Toute personne motivée est la bienvenue pour nous aider dans notre récolte de fonds. Vous pouvez nous contacter par mail à : ape.longueville-yquelon@laposte.net. »

RENTRÉE SCOLAIRE

Le 2 septembre 2021, 158 enfants ont repris le chemin de l'école.
Les élèves sont répartis en 7 classes.

- TPS/PS/MS (Classe de Sophie SALLES à Yquelon) - 26 élèves
- MS/GS (Classe de Sophie MALLEGOL à Yquelon) - 26 élèves
- CP (Classe d'Aurélie AMIOT à Longueville) - 17 élèves
- CE1 (Classe de Valérie ELLOY à Longueville) - 22 élèves
- CE2 (Classe de Nathalie SAJAN et Nicolas JOURDAN à Yquelon) - 23 élèves
- CM1/CM2 (Classe de Marie-Anne LENOEL à Yquelon) - 22 élèves
- CM2 (Classe d'Anthony AMIOT à Yquelon) - 22 élèves

La répartition des classes permet d'avoir un enseignement à l'écoute des enfants qui ont dû porter le masque à la rentrée scolaire, celui-ci ayant été supprimé à partir du 4 octobre puis, malheureusement, à nouveau obligatoire, dès le 15 novembre.

ACTIVITÉS PÉDAGOGIQUES

Cette année va permettre de faire beaucoup de projets si le covid 19 ne revient pas perturber nos activités.

> Travail autour de la musique en collaboration avec l'école de musique.
> Basket : 6 séances avant les vacances de la Toussaint.
> Cycle natation : en octobre-novembre, l'après-midi, pour les CE2, CM1, CM2, puis en décembre, le matin, pour les GS, CP et CE1.
> Participation à l'élaboration de l'affiche du carnaval par tous les élèves.
> Ecole et cinéma : en décembre projection du 1er film puis cycle 2 et cycle 3.
> Projet Atmosylva : plantation d'arbres le 7 janvier 2022 avec les élèves des classes CM1/CM2 dans le bourg au niveau de la passerelle.
> De nombreux autres projets pour 2022...

TRAVAUX DE L'ÉCOLE

PEINTURE

Pendant les vacances d'été, des peintures ont été réalisées dans la salle de motricité et le couloir du 1er étage. Puis, durant les vacances de la Toussaint, le rafraichissement de quelques autres pièces a été poursuivi.

PORTAILS DE L'ÉCOLE

Les deux portails de la cour principale de l'école ont été remplacés par l'entreprise BAISNÉE. En effet, suite à l'audit sécurité, il était nécessaire d'avoir des portails plus hauts avec un accès sécurisé par un visiophone, notamment lors de la sortie de la garderie. Désormais pour récupérer son enfant à la garderie, il faut sonner au niveau du portail. L'agent en charge de la garderie, après avoir vérifié l'identité de la personne, ouvre le portail à distance. La personne entre, le portail se refermant tout seul, récupère son enfant et appuie sur un bouton pour ressortir.

AUTRES TRAVAUX PRÉVUS A L'ÉCOLE

Lors des vacances d'été 2022, d'autres travaux sont prévus, notamment la réfection de la bibliothèque, de l'ancienne salle informatique, la lazure du bardage bois de la salle de motricité et surtout la réfection des enduits extérieurs du bâtiment d'origine, qui datent de 1881.
En conclusion, nous maintenons notre effort pour avoir une école accueillante aussi bien pour les petits que les plus grands et nous devons rester très vigilants sur le protocole sanitaire si nous voulons que l'année scolaire se déroule pour le mieux.

CÔTÉ CANTINE

Une « commission-menus » a été créée, elle se compose d'élus d'Yquelon et de Longueville, ainsi que de parents d'élèves. Les repas mis en place par la commission ont déjà été servis aux enfants qui sont ravis. En janvier, la loi Egalim entre en application : circuits courts, plats faits maison et utilisation de produits bio.
C'est environ 110 repas qui sont servis chaque jour sur les deux sites de l'École Jean Moulin Longueville-Yquelon.

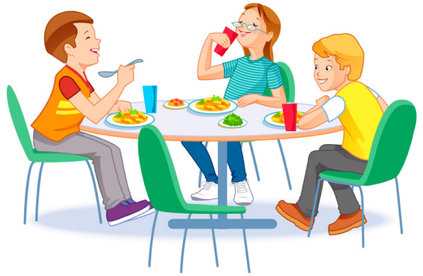

ÉGLISE

RÉNOVATION

Saint-Pair d'Yquelon

Les travaux de rénovation de l'intérieur de l'église sont terminés. Ainsi, tous les enduits intérieurs en ciment ont été refaits à la chaux. Une partie du sol du chœur et la totalité de l'estrade sous le maître-autel sont maintenant en dalles de pierre. Le chauffage et l'installation électrique sont neufs. La mezzanine a disparu pour cause de mérule, mais l'église arbore maintenant trois magnifiques lustres restaurés par l'association de protection et mise en valeur de l'église, qui a aussi redonné ses ailes à la statue de l'archange Saint-Michel.

INAUGURATION

L'inauguration a eu lieu le samedi 20 novembre 2021 en présence des élus et du Père Régis ROLET. Reste encore le maître-autel à restaurer, mais compte tenu de la charge de travail des artisans, la partie ébénisterie sera réalisée début 2022, puis le maître-autel sera remonté dans l'église. Les travaux de dorure et de polychromie programmés en 2023, seront réalisés sur place dans l'église.

Le coût total de la réfection de l'église Saint-Pair, pour les trois tranches, s'élève à 358 000 € HT. La commune a bénéficié de de 145 000 € d'aides soit 40% du montant total de l'investissement.

Depuis la mi-octobre 2021, les travaux d'aménagement de la voirie et des espaces verts de la première tranche ont débuté pour s'achever en décembre 2021. Ces travaux vont permettre aux habitants de profiter pleinement de leur propriété. Les panneaux de signalisation routière vont être prochainement mis en place, et ainsi déterminer les sens de circulation au sein de la ZAC.

Aménagement de la voirie de la Phase 1

ROND DE ZAC CHÊNE

Poursuite des travaux de la Phase 2

RÉUNION PUBLIQUE
LE MARDI 18 JANVIER À 20H
À LA SALLE DE CONVIVIALITÉ

Plan de circulation

Le projet de plan de circulation se met en place. Le schéma de circulation est pratiquement défini, il reste encore à traiter quelques points particuliers. L'étude des aménagements est en cours, notamment pour créer des voies douces et des pistes cyclables. L'objectif est d'assurer la sécurité de chacun, quel que soit son mode déplacement, dans le respect de l'environnement paysager.
Une réunion publique de présentation du plan de circulation, aux habitants de la commune, est programmée le mardi 18 janvier 2022.

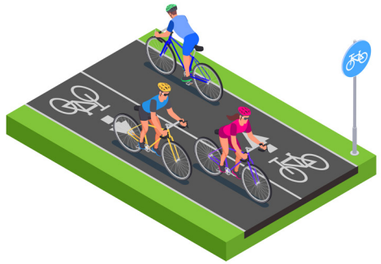

FOYER D'ACCUEIL MÉDICALISÉ - FAM

ZAC DU ROND DE CHÊNE

Finalisation des travaux pour une installation des résidents le 25 janvier 2022.

Possibilité de mise à disposition de l'espace d'activités du FAM dans un cadre associatif
Pour tous renseignements : contact-cpfa@agapei.fr ou 02 33 91 23 00

RÉAMÉNAGEMENT DE LA MAIRIE

Afin d'améliorer l'accueil du public, le rez-de-chaussée de la mairie va être réaménagé. L'objectif est de proposer aux habitants des postes informatiques en libre accès, de l'aide pour les démarches administratives et aussi de disposer de véritables espaces de confidentialité, d'une salle de réunion et d'améliorer les conditions de travail du personnel.
Cet aménagement va s'accompagner d'une petite extension (16 m2) dans la cour afin de gagner de l'espace, de créer un sas d'accès spacieux et aussi d'augmenter la luminosité à l'intérieur du bâtiment. L'isolation thermique va être revue pour améliorer la performance énergétique.
Cette extension, conçue par le cabinet d'architecte CARLI, à l'aspect moderne, va contraster avec la pierre tout en s'intégrant au bâtiment. Le permis de construire est déposé et les travaux débuteront en 2022.

Plantation d'arbres en ville

Le projet de plantation d'arbres et d'arbustes sur le terrain « Les Prairies du bourg » situé derrière la passerelle place du Boscq, est en cours de finalisation. Pas moins de 50 arbres et arbustes d'essences différentes seront plantés le 7 janvier 2022 : chênes, ormes, saules, aulnes, hêtres, noisetiers, cornouillers...

Ce projet est financé par le Centre Leclerc et piloté par la société Atmosylva chargée de l'opération. Un projet qui se veut pédagogique et éducatif puisque deux classes de l'école Jean Moulin de Longueville-Yquelon y participent. Cette action permet de sensibiliser les enfants aux bienfaits des arbres et de leur transmettre des connaissances sur les écosystèmes naturels de façon ludique et pédagogique.
Un parcours pédagogique sera mis en place et ouvert au public lorsque la météo le permettra.

M. LE MOAL, Dirigeant du Centre Leclerc (en bas au centre) et Mme PARTHUISOT de la société Atmosylva (en bas à gauche), lors de la signature de la convention de ce projet.

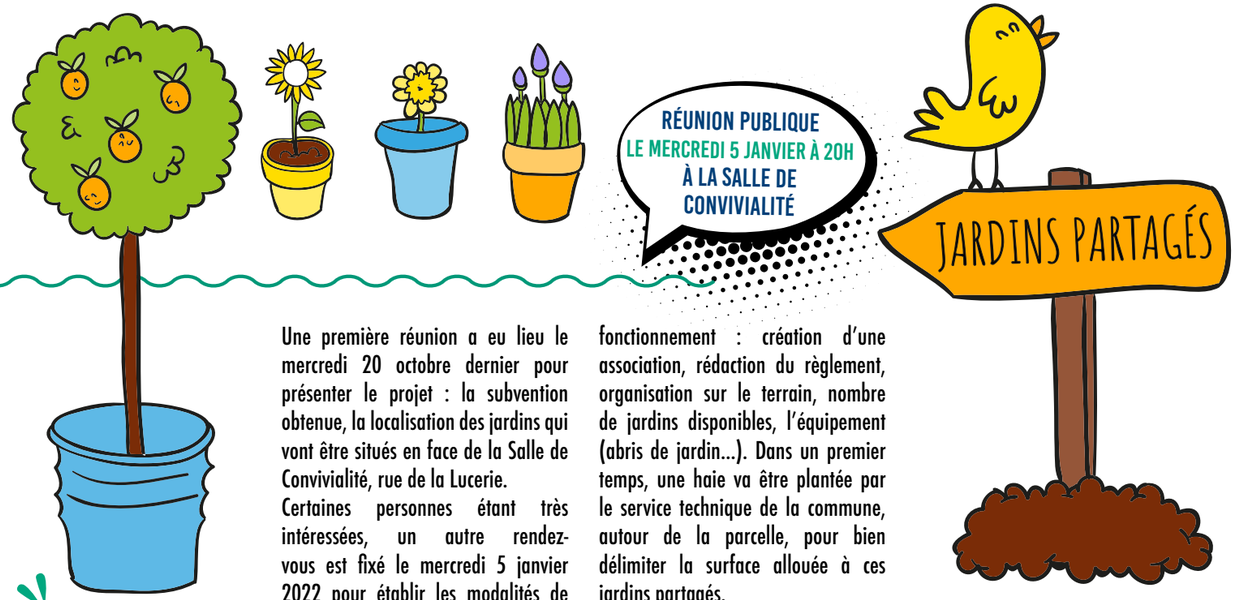

Une première réunion a eu lieu le mercredi 20 octobre dernier pour présenter le projet : la subvention obtenue, la localisation des jardins qui vont être situés en face de la Salle de Convivialité, rue de la Lucerie.
Certaines personnes étant très intéressées, un autre rendez-vous est fixé le mercredi 5 janvier 2022 pour établir les modalités de fonctionnement : création d'une association, rédaction du règlement, organisation sur le terrain, nombre de jardins disponibles, l'équipement (abris de jardin...). Dans un premier temps, une haie va être plantée par le service technique de la commune, autour de la parcelle, pour bien délimiter la surface allouée à ces jardins partagés.

POURSUITE DE L'AMÉNAGEMENT DU Petit Bois

Les Chenilles Processionnaires

La présence de colonies de cet insecte est néfaste pour la végétation. Elle peut l'être également pour l'homme (adulte et enfant) et les animaux (chien et chat). En effet, un contact avec les poils urticants de la chenille peut provoquer des démangeaisons et des douleurs importantes.

Ne pas hésiter à engager un traitement biologique ou à solliciter un service d'éradication professionnel afin de venir à bout rapidement de l'invasion.
Renseignements sur le site internet de la commune : www.mairie-yquelon.fr

Le repas des Aînés

Le traditionnel déjeuner des Ainés a pu enfin avoir lieu cette année, le jeudi 11 novembre. Le thème choisi était le Pays Basque.
128 personnes étaient présentes, heureuses de se retrouver, de partager, de discuter, d'échanger, de déjeuner et de danser (madison, valse, paso doble). Nos ainés avaient retrouvé leur jeunesse, comme le prouvent les photos.
Un cadeau a été remis par Monsieur Le Maire, Stéphane SORRE, et par Mesdames Chantal TABARD et Brigitte DELALANDE, adjointes au Maire, aux deux doyens présents : Madame Janine GUY et Monsieur Georges LECOMTE.

NATURALISATION

Le vendredi 1er octobre, une cérémonie a été organisée par Monsieur Gilles TRAIMOND, sous-préfet d'Avranches, pour accueillir les habitants du sud-Manche ayant choisi d'adopter la nationalité française. Stéphane SORRE, maire d'Yquelon, a eu le plaisir de remettre l'attestation de citoyenneté à Madame Carmel MARGETSON épouse CHAMBERT, habitante de la commune.

m.b.a MUTUELLE

La commune a signé une convention de partenariat avec la mutuelle MBA afin de proposer des tarifs intéressants à ses habitants.
Yquelon s'est associée à Granville pour mener cette réflexion afin de présenter une offre de mutuelle santé communale, compétitive, de qualité et attractive, qui permette de favoriser l'accès aux soins pour tous et améliorer le pouvoir d'achat.
Une assemblée publique a eu lieu le jeudi 18 novembre à la Salle de Convivialité animée par Mesdames Nelly NEVEU et Nadège BALIDAS de MBA MUTUELLE pour présenter leur groupe.
Une soixantaine de personnes était présente et vu le succès de la réunion, de nombreux rendez-vous ont été fixés.

Pour tout renseignement et prise de rendez-vous :
Nadège BALIDAS
02 99 29 66 00 ou 07 70 20 85 56
nadege.balidas@mbamutuelle.com
17 rue du Pot d'Etain 50300 AVRANCHES

ASSOCIATION DE PROTECTION ET DE MISE EN VALEUR DE

L'ÉGLISE D'YQUELON

Depuis sa création en février 2017, l'Association accompagne la Municipalité dans le suivi des travaux de restauration et de conservation de l'église Saint-Pair d'Yquelon. Pendant les travaux, l'association a décidé de restaurer deux lustres déposés en mauvais état depuis de nombreuses années, et aussi la restauration de l'Archange Saint-Michel qui n'avait plus d'ailes. L'association a financé ce travail de rénovation sur ses fonds propres. Le troisième lustre cristal, a été offert par un généreux donateur, adhérent à l'association. Il complète harmonieusement l'éclairage de l'église.

Vous pouvez soutenir la restauration et l'entretien de notre église en adhérant à l'association : « Protection et mise en Valeur de l'église d'Yquelon », par courrier à l'adresse suivante :

Association pour la protection et la mise en valeur de l'église d'Yquelon
Mairie, 130, rue de la Grange Dîmière, 50400 YQUELON ;

ou en contactant la Mairie d'YQUELON

La cotisation est de 20 € par personne et par an,
et 30 € pour un couple.

Vous pouvez également faire un don par chèque à l'ordre de :
Fondation du Patrimoine-Yquelon
6 bis, rue Saint Nicolas,
14000 CAEN

Ou par un don en ligne à l'adresse suivante :
www.fondation-patrimoine.org/57973

Les membres du Comité des Fêtes se sont retrouvés le 16 octobre, afin de reprendre contact en vue des différentes manifestations à venir.

Comité des Fêtes Yquelon

Le spectacle des enfants, « Le Royaume des Lutins », s'est déroulé le 26 novembre à la salle de convivialité, en collaboration avec la mairie de Bréville-sur-mer. Début décembre, la nouvelle pièce de théâtre de la troupe « Entre Scène et Mer » intitulée « Faites donc taire ce coq ! », a rencontré un franc succès auprès du public, permettant ainsi de faire un don de 3100 € au Téléthon et d'effectuer, à la mairie d'Yquelon (photo), la remise d'un chèque de 1500 € au profit de l'association « Aider Mahé à marcher ».
La course cycliste d'Yquelon aura lieu le 20 mars 2022 et le vide-greniers le 26 juin 2022, en fonction des conditions sanitaires en vigueur.

Faites donc taire ce coq !

NOUVELLE REPRÉSENTATION
LE 5 FÉVRIER 2022
À L'ARCHIPEL DE GRANVILLE

LE TOUR DES ASSOCIATIONS

Après une année de vie associative quasi inexistante, la majorité des activités ont enfin pu reprendre dès septembre dernier.
Tous sont unanimes, aussi bien les responsables, les adhérents que les professeurs ou les animateurs : quelle joie, quel bonheur de se retrouver, de se détendre, d'échanger, de papoter, de rire...

LA DÉTENTE YQUELONNAISE

L'Association, qui compte plus de 300 adhérents, propose une douzaine d'activités (différents yogas, Pilates, Do In, Qi Gong, calligraphie, atelier de broderie, gym mémoire, jeux, entre autres) chaque semaine ou plusieurs fois par mois.

Régine DUVAL / Secrétaire de l'Association : « Malgré des inscriptions qui ont tardé à se confirmer, les élèves et les profs de yoga ont retrouvé avec joie le chemin de la salle pour pratiquer en groupe de nouveau. Les cours de calligraphie se déroulent également dans une bonne ambiance avec le plaisir de tracer des pleins et des déliés. »

Yvette GARDIEN / membre du bureau : « La rentrée s'est faite petit à petit mais la petite quinzaine de brodeuses étaient toutes contentes de se retrouver dans une ambiance toujours conviviale et sont ravies également de pouvoir se réunir dans la Salle du Conseil. »

Arlette DENIS / animatrice : « Tout le monde était ravi de revenir au club de la gym mémoire ; la rentrée s'est très bien passée ; on ne peut pas se faire de bisous mais on se fait de petites tapes dans le dos ! »
Rappel : une séance est offerte, à n'importe quel moment de l'année, pour découvrir l'activité.

Christine POLGE / animatrice : « Le club des jeux de société a également repris à la rentrée ; essentiellement des jeux pour la gymnastique oculaire (jeux de placements, de formes, de couleurs...). Certains joueurs ont eu un peu mal aux yeux lors du premier cours ! D'autres ont déclaré avoir même acheté des jeux pour s'amuser avec leur petits enfants cet été ! Et puis jouer dans la Salle de Convivialité, y a pire ! »

Anne HUAULT / Elisabeth GUAMIS / membres du Bureau :
« Reprise également de l'atelier Gospel qui rassemble des choristes de tous genres, habitués ou non au Gospel ou aux chorales puisqu'aucune expérience de chant ou de solfège n'est demandée. Un concert des « Sunny Gospel » est prévu le 15 janvier à Donville, dans l'Eglise Notre-Dame de Lourdes.»

L'AMICALE YQUELONNAISE DU 3ÈME AGE

Jacqueline PICHON / Secrétaire : « L'Association, qui compte 130 membres environ, a comme objectif d'aider les personnes du 3ème âge à sortir de l'inactivité, voire de la solitude pour leur donner l'occasion de se rencontrer dans un climat amical et culturel. Lors de la réunion du bureau du 24 août dernier, les membres ont décidé de reprendre leurs activités dès le jeudi 9 septembre.
Le repas de Noël, prévu le mardi 14 décembre a été finalement annulé en raison des conditions sanitaires. Pour 2022, L'Amicale espère reprendre toutes ses activités.

LES DRÔLES DE DAMES

Catherine GUILLOUET / Trésorière : « La rentrée de l'Association de gym volontaire s'est elle aussi bien passée avec un bilan pour l'instant de 25 adhérentes. Après la période difficile de la crise sanitaire, tout le monde était motivé et ravi de reprendre les activités dans une ambiance musicale et conviviale (fitness, cardio, step, stretching, musculation...) avec notre animatrice spécialisée Laurence Di MASCIO.
Les DRÔLES DE DAMES vous souhaitent de très bonnes fêtes... »

UNION NATIONALE DES COMBATTANTS ET SOLDATS DE FRANCE

Daniel DOLLEY / Président : « La section d'Yquelon, qui compte 23 membres, s'est enfin retrouvée, avec plaisir, le 21 octobre dernier pour la traditionnelle Assemblée Générale.
Le Président a dressé le bilan moral et financier de la Section en remerciant Jean-Pierre JAMAUX, porte-drapeau, pour sa fidélité et sa disponibilité.
Pierre CHAIGNEAU, trésorier depuis de très nombreuses années a été aussi chaleureusement remercié et félicité.
La réunion s'est terminée autour du verre de l'amitié dans une ambiance conviviale et chaleureuse.
La prochaine rencontre aura lieu en janvier pour partager la galette des rois, si le contexte sanitaire le permet, mais aussi pour élire un nouveau bureau. »

Pour toute inscription vous pouvez encore contacter les différentes associations ; mais n'oubliez pas que le pass sanitaire est obligatoire.

LISTE DES associations

ASSOCIATION DES ANCIENS COMBATTANTS
PRÉSIDENT
M. Daniel DOLLEY
02 33 89 58 03

AMICALE YQUELONNAISE DU 3ÈME ÂGE
PRÉSIDENT
M. Marcel PICOT
07 77 77 75 54

ASSOCIATION DES PARENTS D'ÉLÈVES DU R.P.I. LONGUEVILLE-YQUELON
PRÉSIDENTE
Mme Alexandra HAVIN
ape.longueville-yquelon@laposte.net

ASSOCIATION DE PROTECTION ET DE MISE EN VALEUR DE L'ÉGLISE D'YQUELON
PRÉSIDENT
M. Bernard DEBOISLOREY
mairie.yquelon@wanadoo.fr

GYMNASTIQUE VOLONTAIRE LES DRÔLES DE DAMES
PRÉSIDENTE
Mme Ginette GUY
06 16 39 58 73

LES 2 FONT LA PAIRE
PRÉSIDENT
M. Samuel LOISON
mairie.yquelon@wanadoo.fr

ARTS SOUS LES CLOCHERS
PRÉSIDENT
Père Régis ROLLET
arts.clochers@gmail.com

LA DÉTENTE YQUELONNAISE
PRÉSIDENTE
Mme Pascaline JACOMME
pjacomme@gmail.com

COMITÉ DES FÊTES D'YQUELON
PRÉSIDENTE
Mme Dominique PICHARD
comitedesfetesyquelon@gmail.com
07 68 32 56 90

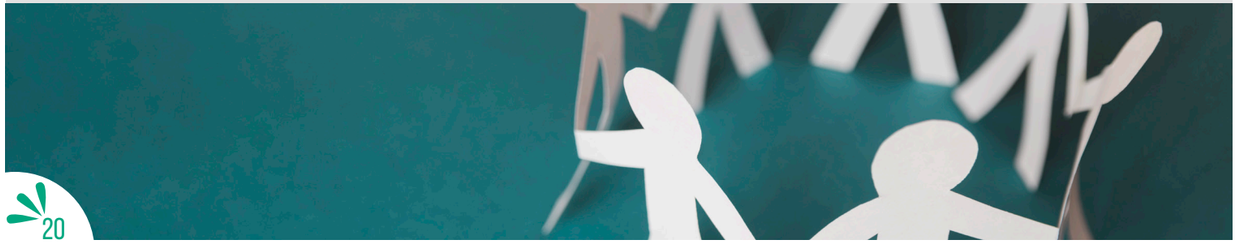

CÉRÉMONIES COMMÉMORATIVES DU 11 NOVEMBRE

Les cérémonies patriotiques attirant peu de participants, les Maires des communes de Donville-les-Bains, Granville, Saint-Pair-sur-Mer et Yquelon ont décidé de se regrouper pour une seule manifestation par date commémorative, en changeant de commune à chaque fois. Cette année, l'Armistice du 11 novembre 1918 a été célébré à Granville, en présence des Associations patriotiques des quatre communes. Un large public s'était réuni place du Général de Gaulle, devant le monument aux morts. Un moment solennel qui a commencé en musique avec l'Harmonie du Cap Lihou, puis la chorale l'Echo du Roc a entamé la Marseillaise. Des enfants ont pris la parole pour lire quelques lettres de soldats de la Première Guerre Mondiale, ensuite Gilles MÉNARD, Maire de Granville a lu un message de Geneviève DARRIEUSSECQ, Ministre Déléguée chargée de la Mémoire et des Anciens combattants. Deux groupes d'enfants, accompagnés d'un ancien combattant et des quatre maires des communes, ont déposé une gerbe de fleurs devant le monument aux morts. Pour clôturer la cérémonie, et avant de partager le verre de l'amitié servi au CRNG, l'Harmonie du Cap Lihou a interprété la Marseillaise. Avant la cérémonie de Granville, une gerbe de fleurs a été déposée devant le monument aux morts d'Yquelon. La prochaine cérémonie, à Yquelon, aura lieu le 19 mars 2022 (Guerre d'Algérie).

VIE COMMUNALE

SERVICE TECHNIQUE

Premiers Secours

Début juillet, la formation « premiers secours » a réuni agents et élus, dans une démarche collective voulue par la commune dans un souci de prévention et de sécurité.

PASSAGE DE TÉMOIN

JEAN-NOËL GODEFROY

Agent technique en contrat d'accompagenement dans l'emploi dans le cadre du parcours emploi compétences depuis le 3 juin 2019 au sein de l'équipe technique. Au 24 décembre 2021, Jean-Noël Godefroy fait valoir ses droits à la retraite.

Que garderez-vous de votre passage à Yquelon ?
Une opportunité qui m'a permis d'aller jusqu'à la retraite. Je garderai un très bon souvenir, le travail s'effectuait dans une bonne ambiance.

A quoi allez-vous consacrer votre temps ?
J'aime la pêche, le jardin et surtout profiter de ma famille. Prendre le temps de vivre comme on dit.

NICOLAS LEBOUTEILLER Agent technique

Pourriez-vous vous présenter ?
Je m'appelle Nicolas Lebouteiller, j'ai 36 ans, j'habite à Bricqueville sur Mer, je possède un CAP - BP de menuiserie. J'aime la pêche à pied, le bateau, le bricolage, la marche et m'occuper de ma famille.

Pourquoi avoir postulé à Yquelon ?
Après avoir travaillé pendant 14 ans dans une entreprise de menuiserie, j'ai eu envie de m'ouvrir à d'autres horizons. J'ai effectué plusieurs emplois, l'usine, les marées, et agent technique dans une clinique privée. La polyvalence de l'offre d'emploi de la commune d'Yquelon m'a séduit, c'est ce que je recherchais.

Comment se déroulent vos premières semaines ?
J'ai rejoint l'équipe le 2 novembre et je ne suis pas déçu. C'est vraiment ce à quoi j'aspirais, la variété dans le travail. De plus, l'ambiance avec les collègues est très agréable.

En haut de gauche à droite : Jean-Noël GODEFROY, Nicolas LEBOUTEILLER, François GUILLAUME
En bas : Renaud PICOT et Alain ROLLAND

VIE COMMUNALE

LE PETIT Marché

Désormais le mardi matin, vous pouvez y retrouver les fruits et légumes de Sylvain GUILBERT et les produits de la mer de Franck DJILLALI.

En l'église Saint-Pair d'Yquelon, le dimanche 12 décembre, le concert de Noël, par la chorale TOGETHER (sous la direction de Katy SZABO), a été très apprécié par le public.

CONCERT DE NOËL

À NOTER DANS VOS AGENDAS

LA MAISON DE LA PETITE ENFANCE

Rassemblant tout un pôle de services, ce nouvel équipement aura pour ambition de devenir un véritable espace ressource pour les familles et les professionnels.

Il regroupera un guichet unique d'informations sur la petite enfance, un multi-accueil de 40 places, une crèche familiale, un relais parents-assistantes maternelles, un lieu d'accueil enfants-parents et un espace de consultation pour la PMI (Protection Maternelle Infantile – service du Département).

L'équipement facilitera ainsi la mise en œuvre d'actions autour de la parentalité et la création de nouveaux partenariats.

Ce bâtiment de plain-pied de 1207 m2, conçu dans une démarche Haute Qualité Environnementale (HQE) utilise de manière optimale la lumière naturelle. Il a été pensé de façon bioclimatique pour éviter les déperditions de chaleur et limiter les besoins en chauffage : travail sur l'isolation, l'étanchéité à l'air, toiture végétalisée, panneaux photovoltaïques sur le toit. L'utilisation de matériaux issus des filières écologiques et respectueux de l'environnement a, en outre, été privilégiée : structure bois, chaudière bois à granulés. De plus, des mesures ont été prises en vue de réduire au maximum les émissions de gaz à effet de serre.

COMITÉ D'ATTRIBUTION DE L'OPÉRATION COLLECTIVE DE MODERNISATION

Le Comité d'attribution de l'opération collective de modernisation s'est déroulé le mardi 7 décembre 2021 à 14 heures. À cette occasion, a eu lieu la remise de chèques, au P'tit Fournil, 282, Rue de Normandie à Yquelon, pour les trois entreprises suivantes :

- Au p'tit fournil d'Yquelon - Elise et Matthieu COQUELIN,
- Hair'zen - Mélanie BECHET,
- Yes ! – BC Stocks - Benoît CHOLET.

PCAET

VOTRE AVIS NOUS INTÉRESSE !

Pour lutter contre le changement climatique et s'adapter à ses effets, Granville Terre & Mer travaille sur un Plan Climat Air Énergie Territorial (PCAET).

Il s'agit d'un document reprenant les grands objectifs pour l'avenir du territoire dans ce contexte d'évolution climatique et définissant un plan d'actions concret, en partenariat avec les acteurs du territoire et les citoyens.

Quels sont les objectifs du Plan climat ?

- Mieux maîtriser nos consommations d'énergie et de ressources
- Organiser une production d'énergie renouvelable locale pour répondre à nos besoins et renforcer la résilience du territoire
- Atteindre une qualité de l'air pour la bonne santé de tous
- Repenser nos façons de nous déplacer
- Développer des moyens de consommation plus responsables et mieux gérer nos déchets et nos pollutions
- Accompagner les filières productrices vers moins d'émissions de gaz à effets de serre

Pour y parvenir et s'assurer qu'aucun sujet ne sera oublié dans le Plan climat, nous avons besoin de votre contribution et de mieux cerner vos attentes. GTM va lancer une concertation début 2022, notamment au travers d'un questionnaire en ligne et qui sera disponible en mairie.

N'hésitez pas à apporter vos idées, c'est ensemble que nous pourrons construire ce plan d'actions !

LE PROJET DE TERRITOIRE
GRANVILLE TERRE ET MER

Le projet de territoire permet de partager une vision globale du territoire et de l'avenir : des défis à relever, des axes de travail affirmés et des objectifs communs à atteindre. Il a pour enjeu d'organiser l'action publique sur le territoire.

Chaque commune pourra mener des actions s'inscrivant dans ce projet.

En 2021, les élus communautaires ont souhaité mettre à jour le projet de territoire voté en 2017. Les communes, dans leur grande majorité, ont examiné le projet et transmis leurs retours (avis et actions pouvant s'y inscrire). Les propositions et questionnements ont pu être débattus et le document a été réajusté en fonction des échanges.

À l'issue de cette démarche, Granville Terre et Mer se donne pour ambition d'être **« un territoire attractif, équilibré et solidaire »** et définit **quatre enjeux** transversaux et se fixe **trois défis** à relever :

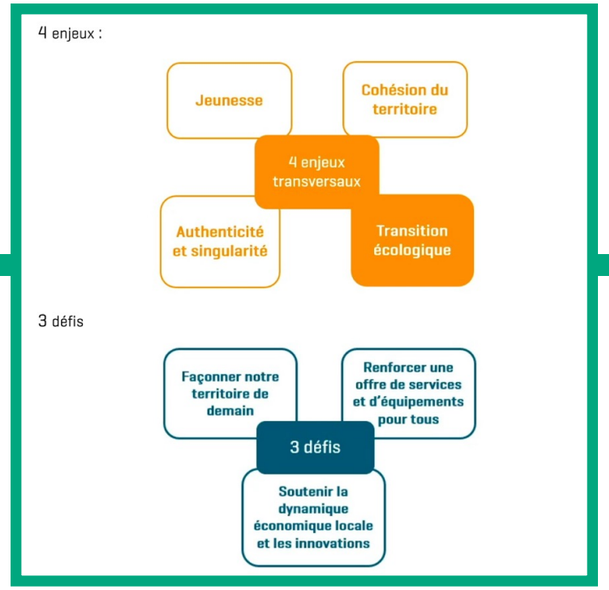

En se dotant d'un projet de territoire réactualisé « à horizon 2030 », Granville Terre & Mer réaffirme son ambition pour l'ensemble de ses 32 communes membres à travers la cohérence des actions qui serviront de base au Contrat de Relance et de Transition Ecologique (CRTE) attendu par l'État et tous les autres financeurs. À partir de 2022, le projet de territoire sera décliné en actions communales, intercommunales ou portées par d'autres opérateurs, qui devront être phasées et chiffrées.

Le service communication de GTM éditera au 1er trimestre 2022 une version complète et actualisée du projet de territoire à destination de tous ses habitants.

COLORIE LES NOMBRES !

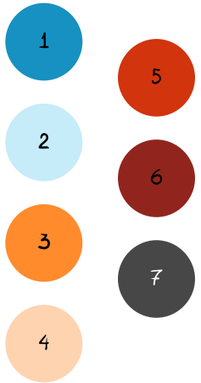

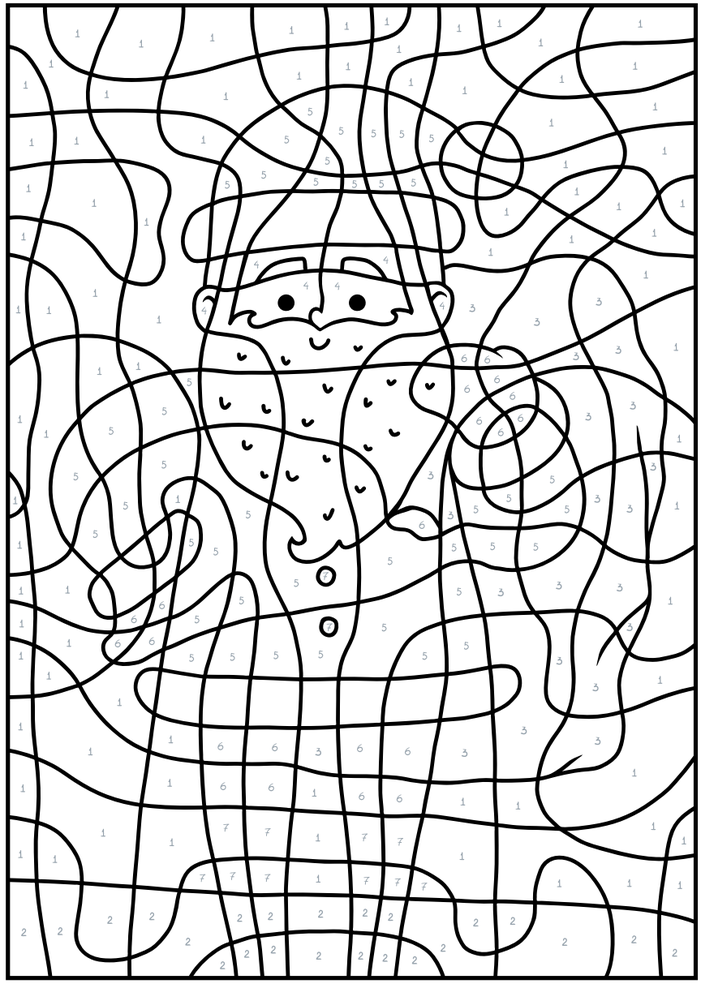

QUIZ

LES RÉPONSES

NOTE SUR 10 POINTS :
Si vous n'avez pas la moyenne, révisez vos cours ! (d'eau...)

1. Le Boscq, qui, en réalité, est un fleuve (puisqu'il se jette dans la mer), prend sa source à La Meurdraquière (2 points)
2. Il se jette dans le port de Granville (2 points)
3. Il est long de 17,7 km (2 points)
4. Il traverse 12 communes (2 points)
5. Photo de l'Archange Saint-Michel à l'Église Saint-Pair d'Yquelon (2 points)

TOTAL = 10 POINTS

MÉDECIN

Dr Emmanuel GERMAIN
Téléphone : 09 81 64 99 76

ÉCOLE

Téléphone :
02 33 90 87 57 (Yquelon)
02 33 90 80 10 (Longueville)
Courriel : ecole.yquelon@wanadoo.fr

RESTAURANT ET GARDERIE SCOLAIRES

Téléphone : 02 33 90 87 60

ASSISTANTES MATERNELLES

Liste disponible en mairie
ou sur le site internet

CRÈCHE FAMILIALE

Renseignements à la Maison
de la Petite Enfance
Téléphone : 02 33 69 20 60

LES DÉCHETS

Les déchets ménagers : le ramassage des ordures ménagères est assuré le jeudi matin par les services de la Communauté de Communes de Granville Terre et Mer. Les nouveaux résidents doivent déposer leur demande de conteneur à la mairie. Les conteneurs doivent être enlevés du domaine public le plus rapidement possible après le passage du véhicule de collecte.
En aucun cas le conteneur ne peut rester en permanence sur le domaine public.

Déchèterie : située sur le site de Mallouet à Granville, elle est ouverte du lundi au samedi de 9h à 12h et de 14h à 18h, fermée le jeudi sauf de mai à septembre.
Téléphone : 02 33 91 92 60

Les dépôts sauvages et la loi : Tout dépôt sauvage est considéré comme une infraction et fera l'objet d'une contravention de 120€.

Ne jetez plus vos bouchons de liège nous les récupérons ! Ils seront « recyclés » et utilisés pour la fabrication de matériaux façonnés pour l'éco-habitat. Le produit de la vente de ce liège constitue un fond humanitaire en faveur des personnes handicapées vieillissantes, en partenariat avec les Bouchons du Coeur de Normandie. Sont recyclés aussi tous les instruments d'écritures (stylos bille, feutres, surligneurs, marqueurs, correcteurs, cartouches, stylos plume...). Deux bacs sont mis à disposition à la mairie.

L'URBANISME

Permis de construire : toute construction d'une superficie supérieure à 20 m² (garage, véranda, etc.) doit obligatoirement faire l'objet d'une demande de permis de construire. Une déclaration préalable doit être faite pour les constructions dont la surface plancher est inférieure à 20 m² (sous réserve d'une construction déjà existante sur le terrain). Les abris de jardin, la construction ou la modification d'une clôture font également l'objet d'une déclaration préalable en mairie.

VIVRE ENSEMBLE

Les activités bruyantes : elles sont réglementées. Les travaux de bricolage ou de jardinage susceptibles de causer une gêne pour le voisinage en raison de leur intensité sonore, ne peuvent être effectués que les jours ouvrables de 8h30 à 12h et de 14h30 à 19h30, les samedis de 9h à 12h et de 15h à 19h, les dimanches et jours fériés de 10h à 12h.
Allumage de feux : tout allumage de feux pouvant provoquer une nuisance ou une pollution, est interdit sur le territoire de la commune.

Nos amis les chiens sont les bienvenus mais pour la propreté de notre commune, nous demandons à leurs propriétaires d'être vigilants et tout animal errant sur la voie publique sera mis en fourrière.

Frelons asiatiques : signaler le nid à la mairie en indiquant vos coordonnées et sa localisation précise. La destruction du nid doit être réalisée par un professionnel.

BON À SAVOIR !

LES RENDEZ-VOUS DU PREMIER SEMESTRE 2022

EN FONCTION DES CONDITIONS SANITAIRES

- Les jardins partagés : réunion publique le 5 janvier 2022 à 20h à la salle de convivialité
- Les vœux du Maire : prévus initialement le 7 janvier à 20h, sont reportés à une date ultérieure
- Le plan de circulation : réunion publique le 18 janvier à 20h à la salle convivialité
- La course cycliste : le 20 mars 2022
- Le vide-greniers : le 26 juin 2022

YQUELON

MAIRIE D'YQUELON

130, rue de la Grange Dîmière - 50400 YQUELON
Tél. 02 33 50 37 34
mairie.yquelon@wanadoo.fr
www.mairie-yquelon.fr

DU LUNDI AU VENDREDI
9H30 À 12H00 ET 13H30 À 17H00

AU COEUR DU PAYS GRANVILLAIS

Ne pas jeter sur la voie publique